



LA RÉÉVALUATION DU SALAIRE DES NÉO-ACEN, c'est grâce à l'acharnement des équipes de la FSU.

Les ACEN (agents contractuels nationaux) représentent les enseignant-es contractuel-les de l'Enseignement Agricole Public. Jusqu'à 2018, leur salaire dépendait d'une grille offrant un énorme écart par rapport aux titulaires. Le SNETAP-FSU s'est toujours battu pour le réduire. En 2018, l'administration modifie enfin la grille des contractuel-les... mais retire toute leur expérience professionnelle aux nouveaux et nouvelles contractuel-les, ce qui est contraire à un décret de 1986 décrivant leur statut !

Du Secrétariat jusqu'aux adhérent-es et sympathisant-es, les équipes du SNETAP-FSU se sont mobilisées pendant 3 ans. En octobre 2021, l'administration fait enfin machine arrière et annonce la révision du salaire de tous et toutes les ACEN embauché-es depuis 2018. Elle a prévu 2 années pour le faire, le SNETAP-FSU restera vigilant jusqu'au bout !

Parce qu'il n'y a pas de petits combats, les équipes de la FSU peuvent être fières de mener celui-là.

David Coinchelin

*Co-Secrétaire Catégoriel ACEN
au SNETAP-FSU*



ENGAGÉ-ES POUR
UNE AUGMENTATION
DE NOS SALAIRES